



**PRÉFÈTE  
DE VAUCLUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 11 octobre 2022

## **RECONDUCTION DE LA LIMITATION DE LA VENTE DE CARBURANTS DANS LE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE JUSQU'AU VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 INCLUS.**

Des difficultés d'approvisionnement des stations-service en produits pétroliers et carburants persistent en Vaucluse, en raison de mouvements sociaux.

La situation est suivie très attentivement par la préfecture de Vaucluse, en lien avec la préfecture de zone.

En ce sens, l'arrêté préfectoral 2022/10-07 publié le 7 octobre 2022, encadrant la vente de carburants, est **reconduit jusqu'au vendredi 14 octobre inclus**. Il prévoit que :

- sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à :
  - pour les **véhicules de particuliers** d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : **30 litres** avec une **livraison minimale de 5 litres** ;
  - pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : **200 litres**.**Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public (voir annexe jointe).**
- la vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) **dans des récipients transportables manuellement sont interdits** (notamment jerricanes et bidons), à l'exception des professionnels, sur présentation d'un justificatif de leur activité. Dans ces cas de figure, la vente est limitée à 20 litres.
- les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

   @prefet84

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

2 avenue de la Folie  
84000 AVIGNON

**Par ailleurs, la préfète de Vaucluse a décidé de maintenir un dispositif permettant à sept stations-services préalablement identifiées de réserver des files dédiées aux véhicules des services prioritaires, tous les jours de 9h30 à 13h30.**

Ce dispositif de priorisation, basé sur un **maillage territorial qui se veut le plus équilibré possible** compte tenu des difficultés d'approvisionnement rencontrées, concerne les stations-service suivantes :

- Auchan Mistral 7 - Route de Marseille - 84000 AVIGNON
- Auchan Le Pontet - Route de Carpentras - 84130 LE PONTET
- Auchan Cavaillon - 28 Avenue Des Taillades - 84300 CAVAILLON
- Total - 428 Boulevard Segura - 84240 LA TOUR D'AIGUES
- Leclerc Auzon Ventoux - Boulevard Alfred Naquet - 84200 CARPENTRAS
- Leclerc – Route de Saint-Paul-Trois-Châteaux - 84500 BOLLENE
- Ecomarché – Quartier de Mougne, route de Saint-Trinit - 84 390 SAULT

**Faire des stocks, c'est créer la pénurie.**

**La préfète de Vaucluse en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous.**